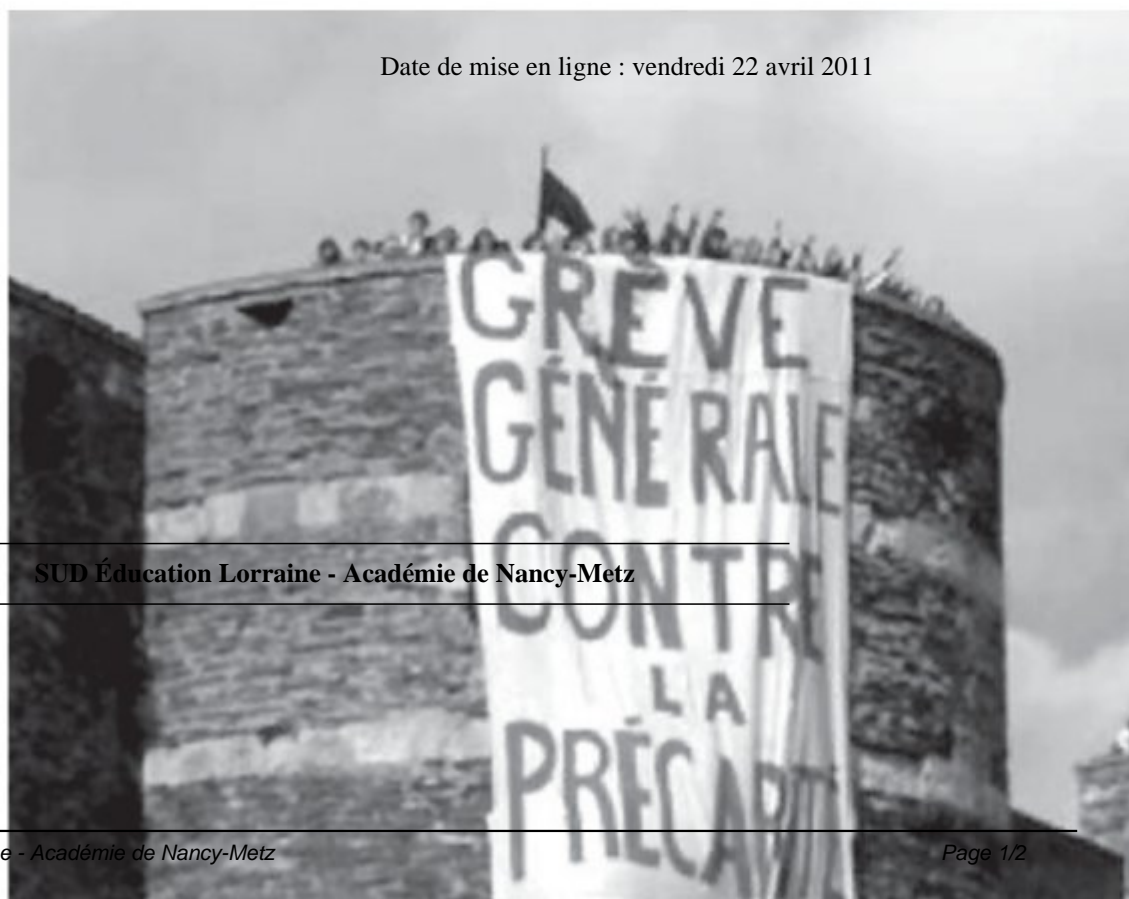


Vers la désintégration scolaire...

- Précarité (AED, AESH, EVS, CUI, Contractuels, Etc...) -

Date de mise en ligne : vendredi 22 avril 2011



SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la scolarisation des élèves en situation de handicap en 2005, les moyens nécessaires n'ont jamais été alloués. Enseigner à des enfants porteurs de handicap exige des moyens spécifiques et des compétences. En scolarisant ces élèves en classes ordinaires, le gouvernement a réalisé des économies faramineuses (il suffit de comparer le prix d'une journée de scolarisation en établissement spécialisé avec une journée en classe ordinaire pour s'en rendre compte...).

Pourtant, les moyens des établissements spécialisés se réduisant, des élèves aux besoins très différents sont orientés en CLIS1 (Classe d'inclusion scolaire déficience intellectuelle). Certaines d'entre elles s'avèrent alors ingérables, plus encore lorsqu'on les attribue à des enseignants débutants, non volontaires et sans formation, comme c'est le cas dans un certain nombre de CLIS1 de l'Académie Nancy-Metz.

Les parents subissent les mensonges de l'institution, alors qu'on leur garantit une prise en charge spécifique. Leurs enfants se retrouvent trop souvent dans des classes explosives, après des délais d'attente très longs, trop longs... Les personnels de l'Éducation Nationale souffrent avec eux : psy, enseignants spécialisés et enseignants référents se retrouvent surchargés avec des secteurs dont la taille augmente sans cesse.

A ceci s'ajoute, à la rentrée 2010, la lapidation de la formation CAPA-SH (Certificat d'aptitude professionnelle à l'adaptation et à la scolarisation des élèves handicapés) et de l'organisme qui l'assure. En parallèle, des écoles reçoivent de curieuses incitations à freiner les demandes d'aides et d'orientation MDPH (maison départementale des personnes handicapées), sous prétexte qu'il n'y a plus de sous...

Les bonnes intentions proclamées la main sur le coeur en 2005 ne résistent pas aux choix politiques et budgétaires. L'absence de moyens pour l'accueil à l'école des élèves porteurs de handicap s'inscrit dans la logique de démantèlement de tout le système public d'éducation.

SUD Education Lorraine revendique :

- ▶ le maintien et l'augmentation du nombre d'enseignants titulaires du CAPA-SH
- ▶ l'ouverture de CLIS (Classes d'intégration scolaire) et d'ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) pour répondre aux augmentations d'effectifs,
- ▶ la création d'emplois statutaires pour les AVS (Auxiliaires de vie scolaire).

et incite les collègues à ne pas rentrer dans le jeu de l'Inspection académique, à ne pas freiner les demandes d'aides et d'orientation et à continuer à mettre en avant les besoins éducatifs spécifiques auxquels ils sont confrontés.